

Paris, le 13 mars 2024

La formation des internes en médecine générale en santé de l'enfant en ambulatoire s'apprend surtout avec les Maîtres de stages universitaires en cabinet de médecine générale !

Le syndicat national des pédiatres en établissement hospitalier ainsi que la conférence des présidents des CME de CHU affirment sans sourciller que la formation des internes de Médecine Générale (MG) en pédiatrie « allégée de 6 mois à 3 mois » serait dangereuse pour la santé des enfants. Rien que ça ! Hors des services de pédiatrie, point de formation ! Ces propos, au-delà du ridicule, sont insultants pour les familles, pour les enseignants de MG, les Maîtres de Stage Universitaires (MSU) mais également pour l'ensemble des médecins généralistes !

Le SNEMG* ne voit dans cette pantalonnade que des relents archaïques d'un temps révolu où certains considéraient que la médecine générale n'était pas une spécialité, et où des prises de position catégorielles avançaient masquées au nom de la santé des patients.

Les médecins généralistes assurent plus de 85% des consultations des enfants de moins de 16 ans. Ils sont donc les premiers à pouvoir proposer aux internes de MG, dont l'exercice sera très majoritairement ambulatoire, des situations cliniques en santé de l'enfant au plus proche de leur future pratique.

La très grande majorité des MSU, enseignants, attachés aux facultés, sont médecins généralistes. Ils sont experts de leur discipline en maîtrisant les compétences nécessaires à son exercice. Ces MSU sont également formés à la pédagogie grâce à des formations de qualité et offrent aux internes de MG l'opportunité de développer leurs compétences en situation professionnelle.

Pour promouvoir la santé de l'enfant, nous conseillons aux structures signataires citées plus haut de consacrer leurs efforts à la formation... des pédiatres et de laisser l'expertise de la formation en médecine générale à ceux qui savent.

Sur le fond, la vision hospitalo-centrée de la formation des étudiants et de l'organisation des soins va à l'encontre d'une nécessaire restructuration de notre système de santé qui doit impliquer, en équité et en bonne intelligence, l'ensemble des acteurs de premiers, deuxième et troisième recours. Et ceci au sein de parcours structurés, organisés et hiérarchisés.

Nous rappelons enfin que seule une organisation des soins de premiers recours renforcée par un réseau dense de MG sur les territoires soulagera à terme l'ensemble des établissements de santé.

Pour le bureau du SNEMG,
Dr Philippe SERAYET Président

*SNEMG : Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale